



CHALLENGE QUIKSILVER - Epreuve de promotion - Et CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES SKI DE VITESSE



SAMEDI 9 MARS 2019 – Jour de report 10 Mars

Club: Mail club: Contact entraîneur: Tel:

NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE	SEXE	N° LICENCE

Programme :

- 7h30 : Accueil des participants à l'Office de Tourisme
 - 8h00 : Ouverture des remontées mécaniques (TC Chabrières + TK Crévoux)
 - 8h30 : Briefing course pour les enfants sur la piste de de ski de vitesse de Chabrières
 - 9h30 : 1er Run challenge Quiksilver
 - 10h30 : 2ème Run challenge Quiksilver
 - 11h30 : 3ème Run Championnat de France
 - 15h00 : Remise des prix devant l'Office de Tourisme
- Ce programme est donné à titre indicatif, il peut être modifié en fonction des conditions météorologiques ou suite au comité de course*

Bulletin à renvoyer à l'Office de Tourisme de Vars

Date limite : le mercredi 06.03.19 à 18h

OFFICE DE TOURISME – 05560 VARS

Mail : webmaster@otvars.com

Fax : 04 92 46 56 54 – tel : 04 92 46 51 31

Conditions de participation :

Le samedi 9 mars se déroulera à Vars une épreuve de promotion appelée Challenge Quiksilver ouverte aux coureurs de U8 à U18 détenteurs de cartes neige ou licences compétition ; cette épreuve se conformera à la réglementation FFS des épreuves promotion de ski de vitesse; (Etre titulaire d'une carte neige ou d'une licence compétiteur)

Elle sera suivie d'une manche championnat de France jeunes, réservée aux licenciés compétitions uniquement qui servira à attribuer les titres nationaux jeunes et qui sera conforme à la réglementation épreuves nationales jeunes.
(- Etre titulaire d'une licence compétiteur pour les catégories U12-U14-U16-U18)

Inscriptions : gratuites pour tous les coureurs. Forfait : offert par les remontées mécaniques à tous les coureurs.

Classement : Seront classés au Championnat de France, tous les enfants licenciés compétition U12, U14, U16 et U18, Seront classés à l'épreuve de promotion « Challenge Quiksilver », tous les enfants titulaires d'une licence compétition U8-U10 ou d'une licence carte neige de U8 à U18

Règlement: Matériel de descente uniquement, casque obligatoire, pas de lanière de sécurité, dragonnes non utilisées. Skis : jusqu'à 12 ans, ne peuvent pas excéder 50 cm de plus que la taille de l'enfant. De 12 à 15 ans, ski de 2.24 m maximum (règlement national). Se conformer au règlement de ski de vitesse Jeune F.F.S.